

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**22 JAN. 2014**  
**BRUXELLES**  
Greffe

N° d'entreprise : 0428689124

Dénomination

(en entier) : **Editions-Communications-Formations**

(en abrégé) : **ECF**

Forme juridique : **Scrl**

Siège : **Rue Plantin 20, 1070 Anderlecht**

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : Nomination Présidence et règlement d'ordre intérieur**

La réunion des coopeérateurs a lieu le 24.11.2013 dans les locaux d'ECF. Elle été convoquée régulièrement.

Tous les coopérateurs étaient présents ou représentés sauf M. Den Hond et Mme Forges.

L'assemblée désigne un Président, Thomas WEYTS, qui accepte.

L'assemblée désigne une vice-présidente, Pauline FORGES, qui accepte.

L'assemblée confirme le mandat de gérant de M. Leopold TUBBAX, chargé de la gestion quotidienne de la SCRL et qui pourra effectuer seul toutes les opérations financières et de toute nature engageant la SCRL ECF ainsi que la représenter devant toutes les autorités. M. Tubbax accepte le mandat.

Les mandats sont exercés bénévolement.

Le règlement d'ordre intérieur est adopté à l'unanimité des présents.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/01/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers